

## PRESENTATION GENERALE

Les Trophées de Robotique constituent un défi ludique, scientifique et technique proposé aux jeunes de 7 à 18 ans de primaires, collèges ou lycées (les participants sont acceptés jusqu'à la terminale et donc peuvent avoir un tout petit peu plus que 18 ans dans certains cas), réunis en clubs ou dans le cadre de projets scolaires.

Les participants doivent concevoir puis réaliser un robot filoguidé, conforme au règlement et à l'esprit de cette rencontre, apte à participer aux épreuves dont le thème cette année est **Moon Village** !

Cette compétition permet de nombreux échanges de savoirs et savoir-faire entre les participants.

Ces jeunes sont encadrés par un adulte, mais la conception et la réalisation doivent être le fruit de leurs réflexions.

La participation aux Trophées de Robotique suppose la pleine acceptation du règlement ainsi que des interprétations que pourront en donner le comité d'arbitrage (pendant les phases préparatoires) ou les arbitres (pendant les rencontres).

Pendant toute la phase préparatoire, nous encourageons fortement les équipes à tenir un blog expliquant au fur et à mesure l'avancement de la réalisation du robot (« carnet de bord »). La création de ce blog se fera automatiquement lors de l'inscription des équipes sur le logiciel Poolzor, et la procédure à suivre y sera expliquée en détail.

Le jour des différentes rencontres, des ateliers seront installés sur place pour permettre d'éventuelles réparations.

Le jour de la rencontre, chaque équipe doit présenter son travail, son projet de l'année sous forme d'un panneau au minimum. Toutes les autres formes créatives de support sont acceptées.

Pendant la rencontre, les équipes pourront inviter des supporters pour les encourager.

Pendant toute la phase préparatoire, les participants pourront faire appel aux organisateurs régionaux ou nationaux et au comité d'arbitrage pour les conseiller dans leur projet et leur apporter tous les renseignements souhaités sur le concours, ou bien en posant leurs questions sur le forum : <http://www.planete-sciences.org/forums/>.

Les inscriptions seront reçues sur le site internet de Planète Sciences jusqu'au **31 décembre 2016**.

Les inscriptions se font **uniquement par internet**, via la base de données : <http://www.planete-sciences.org/robot/poolzor/>

## CONDITIONS D'INSCRIPTION 2017

Cette année, à nouveau, Planète Sciences pourra accepter l'inscription de plusieurs équipes pour une même structure, dans la limite de 5 équipes par structure et des places disponibles sur chaque site d'accueil et sous réserve de respecter les conditions ci-dessous.

Les éventuelles équipes supplémentaires de chaque structure seront placées sur liste d'attente. Elles seront ensuite inscrites après la clôture des inscriptions en fonction des places restantes sur les rencontres régionales.

Actuellement les structures reconnues sont les établissements scolaires, les clubs indépendants, les associations et les centres de loisirs. Une ville entière, par exemple, ne peut pas être considérée comme une structure. Si vous ne savez pas si votre structure est valide, n'hésitez pas à nous contacter.

Les équipes d'une même structure (d'un même lycée, par exemple) sont obligées de s'inscrire sous le nom de cette structure.

Une équipe est constituée par un groupe de jeunes qui est encadré par un adulte.

Un jeune ne peut pas faire partie de plusieurs équipes même si celles-ci appartiennent à la même structure. Il ne peut donc pas concourir sous le nom d'une équipe de la même structure s'il est inscrit dans une autre équipe.

L'un des principaux objectifs des Trophées de Robotique est de faire découvrir aux jeunes le travail en équipe. Par conséquent, ces conditions d'inscription ne doivent pas favoriser la création d'une multitude de petits groupes mais doivent toujours permettre d'avoir, si possible, des groupes conséquents permettant de remplir cet objectif.

Le but de cette ouverture est de permettre à plus de jeunes de participer aux Trophées de Robotique et non de multiplier les chances de victoire d'une même structure. C'est pourquoi, chaque équipe d'une même structure devra réaliser un projet original. On considère que les équipes, ou leurs encadrants, faisant partie d'une même structure peuvent communiquer et ainsi éviter de faire des robots trop semblables. Planète Sciences se réserve le droit de se renseigner sur la motivation des structures concernant l'inscription de plusieurs équipes, et de vérifier l'originalité des robots en demandant une description de chaque projet en amont des rencontres (attention, le fait de ne pas demander de description ne signifie pas que les projets sont reconnus comme différents). Les arbitres pourront refuser deux robots identiques appartenant à la même structure le jour de la rencontre.

## MODALITES D'INSCRIPTION EN FRANCE

En plus de remplir leur formulaire d'inscription, et comme tout club scientifique développant un projet avec Planète Sciences, les équipes qui participent aux Trophées de Robotique doivent être adhérentes. Vous pouvez adhérer à Planète Sciences nationale ou à l'une de ses délégations organisatrices (Méditerranée, Ile de France, Midi-Pyrénées, Picardie, Sarthe, Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais...). Vous trouverez le bulletin d'adhésion de votre association pour l'année 2017 sur le site de Planète Sciences ou en la contactant directement. Toute adhésion devra être impérativement retournée avant le **31 janvier 2017**.

Les statuts de Planète Sciences sont disponibles sur le site Internet :  
<http://www.planete-sciences.org>

En étant adhérent, vous pouvez participer à d'autres activités proposées par votre association, n'hésitez pas à vous renseigner sur le site Internet !

### Récapitulatif :

Pour être inscrit aux Trophées de Robotique 2017, il vous faut effectuer les actions suivantes :

- Lisez attentivement les conditions d'inscription.
- Choisissez l'association organisatrice la plus proche de chez vous à laquelle vous souhaitez adhérer
- Inscrivez-vous **en ligne sur le site Internet** du secteur robotique avant le **31 décembre 2016** : <http://www.planete-sciences.org/robot/poolzor/>
- Vous devez recevoir par mail une confirmation de réception de votre demande d'inscription. Pensez à nous renvoyer un accusé de réception.
- Téléchargez le bulletin d'adhésion mis en ligne soit sur le site internet de l'association Planète Sciences régionale choisie, soit sur la page Trophées du site Planète Sciences, soit par le lien envoyé par mail.
- Remplissez la fiche d'adhésion et renvoyez-la à l'association correspondante avec le chèque de cotisation du montant indiqué sur la fiche, au plus tard le **31 janvier 2017**.
- Votre association Planète Sciences région doit vous envoyer une carte d'adhérent qui vous permet de bénéficier des autres activités qu'elle propose.



Si vous ne recevez aucun mail de confirmation, vérifiez que l'e-mail saisi sur internet ne contient pas d'erreur, puis manifestez-vous auprès de l'organisation nationale :  
[trophees@planete-sciences.org](mailto:trophees@planete-sciences.org).